



Obligation pour participer à un jeu en ligne

Par **lionel37**, le **04/04/2009** à **11:48**

Bonjour

Une petite question :

Un site en ligne a t'il le droit de subordonner la participation à un jeu à l'acceptation de recevoir des offres de ses partenaires?

en clair :

"En outre, le participant doit accepter de recevoir les offres promotionnelles de XXXXXXXX et de ses partenaires..."

est ce légal ?

Merci, bonne fin de journée !!